DU FINISTERE
du Finistère

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Publicité des demandes d'autorisation d'exploiter conduisant à un agrandissement excessif suspendues dans le cadre des dispositions de la Loi 2021-1756 du 23/12/2021 portant mesures d'urgence pour réguler l'accès au foncier

Conformément aux articles R331-4 et D331-4-1 du code rural et de la pêche maritime, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Finistère publie les demandes d'autorisations d'exploiter enregistrées ci-dessous :

Références cadastrales	parcelle	Superficie	Propriétaires ou Mandataires	Demandeur	Cédant	N°Dossier	Date d'enregistrement de la demande	Date limite de dépôt des demandes concurrentes (dossier complet)
SAINT-THEGONNEC-LOC-EGUINER	G318 - G321 - G323 - G324 - G344 - G345 - G346 - G347 - G348 - G383 - G384 - G385 - G420 - G421 - G422 - G449 - G450 - G462 - G495A - G495Z - G508 - G509 - G510 - G512 - G514 - G530 - G531 - G513	13,6910 ha	EUZEN/JEAN JACQUES 29410 SAINT-THEGONNEC-LOC-EGUINER	GAEC DE KERANOT 29410 SAINT-THEGONNEC LOC-EGUINER	EARL DU COSQUER 29670 TAULE	C29230147	27/02/23	16/02/24

Les personnes intéressées ont :
- jusqu'à la date limite de dépôt indiquée dans le tableau ci-dessus pour déposer une demande d'autorisation d'exploiter sur les parcelles concernées, dans ce cas elle sera examinée comme concurrente;
- en cas de dépôt après la date limite indiquée au tableau, elle sera examinée comme une demande successive

Demande à déposer auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Finistère